

Appel à candidatures

Mission d'appui artistique au sein de l'Institut Vancauwenberghe

Proposition d'une résidence-mission lancée en direction d'un artiste de **tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion du **temps** au bénéfice des publics et des professionnels de la maison d'accueil spécialisée Le Trimaran à Zuydcoote en mars 2019.

Date limite de dépôt de candidatures :

9 novembre 2018

Qu'est-ce qu'une mission d'appui artistique (Mi. A.A.) ?

La mission d'appui artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels ayant en charge ou la responsabilité de personnes en situation de handicap, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle prend la forme d'une résidence-mission, c'est-à-dire d'une pleine présence d'un artiste, au cours de laquelle une intense diffusion de son œuvre déjà accomplie est envisagée.

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes éducatives de la MAS¹ Le Trimaran à Zuydcoote accompagnant des publics en situation de handicap.

La résidence-mission :

Pour l'artiste-résident(e), il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la résidence-mission s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec l'ensemble des professionnels la MAS Le Trimaran à Zuydcoote.

Prévues en début de résidence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste-résident(e) la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste-résident(e) et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquiescer une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein d'une unité, d'un service, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

¹ MAS : maison d'accueil spécialisée

La résidence-mission repose sur :

- **une action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels du médico-social.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme Culture-Santé, l'Institut Vancauwenberghé souhaite expérimenter une MiAA au sein de la MAS Le Trimaran à Zuydcoote.

Les enjeux de cette résidence mission sont de :

- favoriser les liens entre les différents acteurs de l'établissement (professionnels, public accueilli, familles) ;
- fédérer les professionnels autour d'un projet artistique commun ;
- interroger les pratiques professionnelles et les postures de chacun en vue d'améliorer la qualité de l'accompagnement des résidents ;
- soutenir et valoriser les compétences des résidents ;
- accompagner les professionnels et le public pris en charge à interroger les effets du temps sur eux, dans leur rapport aux autres.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel de **tout domaine d'expression artistique** dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question du **temps**.

Cette thématique a été imaginée à partir du constat suivant : le temps est une notion très prégnante au sein de la structure aussi bien pour les résidents qui y habitent que pour les professionnels qui y travaillent. Néanmoins, il existe une divergence entre le temps des loisirs et du bien-être du résident et celui du professionnel dans son activité salariée au regard des exigences de son travail quotidien.

Aussi, la MiAA vise à traverser les premières interrogations suivantes :

- *Quels sont les effets du temps sur chacun des résidents et des professionnels de la MAS ?*
- *Quelle place prend-il dans leur quotidien, dans leur rapport aux autres, dans leurs activités et pratiques ?*

Eléments organisationnels et financiers

La durée de la résidence-mission est de **3 semaines consécutives à temps plein**, à situer au mois de **mars 2019**.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste-résident dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la résidence-mission.

Afin de piloter et de suivre la résidence sur la période identifiée, sont désignés :

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général ;
- un référent opérationnel désigné au sein de chaque structure d'accueil qui constitue l'instance de référence de l'artiste et assure le rôle d'interface avec l'ensemble des professionnels.

Leur identification est précisée en **annexe**.

Le budget maximal disponible pour cette MiAA (salarial de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **3 750 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est de préférence, détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la mission (déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et/ou consommables) peut être pris en charge par l'Institut Vancauwenberghe sur accord explicite préalable de ce dernier, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat.

Contexte

Présentation de l'association gestionnaire : l'Institut Vancauwenberghe

L'Institut Vancauwenberghe est un établissement public départemental autonome qui accueille et accompagne des enfants, des adolescents et des adultes :

- en situation de handicap moteur ;
- en situation de polyhandicap ;
- présentant des troubles du développement psychomoteur ;
- dépendants à la suite de lésions cérébrales acquises ou traumatisés crâniens (adultes exclusivement).

Il accompagne également les aidants naturels de ces personnes.

L'accompagnement des personnes prises en charge au sein des établissements de l'Institut est pluridisciplinaire. Les équipes éducatives, pédagogiques et thérapeutiques favorisent la capacité à agir sur un environnement, à développer une indépendance dans les gestes de la vie quotidienne ainsi que les potentiels fonctionnels (motricité, communication, relation, etc.).

Le projet institutionnel se base sur 3 axes : l'adaptation permanente aux besoins des personnes accueillies, la mise en œuvre d'une politique de prévention et l'existence de dispositifs innovants d'accueil et d'accompagnement.

L'établissement concerné par le projet : la MAS Le Trimaran à Zuydcoote

La maison d'accueil spécialisée accompagne des personnes polyhandicapées et des personnes traumatisées crâniennes ou cérébrolésées en hébergement permanent (45 places) et en accueil de jour (3 places). Elle offre à toutes ces personnes un accompagnement personnalisé.

La MAS met à disposition une équipe pluridisciplinaire capable de répondre aux besoins spécifiques des personnes accueillies : l'équipe paramédicale entoure le résident afin d'optimiser son autonomie et garantir son bien-être.

En réponse aux orientations définies dans le projet d'établissement, l'équipe développe de nombreux projets en lien avec des partenaires extérieurs, dont des actions artistiques. L'objectif étant de favoriser les échanges, la reconnaissance de soi, l'intégration dans la cité et la construction d'un projet de vie pour chacun des résidents.

Le Trimaran propose ainsi des ateliers et/ou des activités s'articulant autour de quatre axes inscrits dans le projet d'établissement à savoir :

- Axe 1 : le bien-être et son espace vague de détente ;
- Axe 2 : l'art culinaire ;
- Axe 3 : les activités artistiques et son espace socioculturel ;
- Axe 4 : l'ouverture sur l'extérieur qui fédère l'ensemble des projets et des activités ainsi que des activités culturelles, sportives et des moments festifs.

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 9 novembre 2018 :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique ;
- un extrait de casier judiciaire (volet 3) - *spécifique au contexte d'intervention liée à l'enfance et à la petite enfance.*

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) aux adresses suivantes : deborah.chretien@i-vancauwenberghe.com et ars-hdf-culture-sante@ars.sante.fr. Merci de préciser dans l'objet du mail : MIAA Institut Vancauwenberghe / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 7 décembre 2018.

Composition du comité de pilotage

- Mme Debeusscher, cheffe de Service ;
- Mme Chrétien, responsable communication ;
- Mme Feryn, éducatrice spécialisée ;
- une personne de l'équipe animation ;
- une personne de proximité (AES ou AS) ;
- deux personnes de l'équipe paramédicale ;
- une maîtresse de maison ;
- une personne de l'équipe administrative ;
- *En tant que membres invités, Mme Gouelleu, chargée de mission Culture-Santé DRAC/ARS et Mme Ardouin, son adjointe.*

Coordinatrice générale

- Mme Chrétien, responsable communication.